50 ans d'Humanae Vitae, 50 ans de contestations

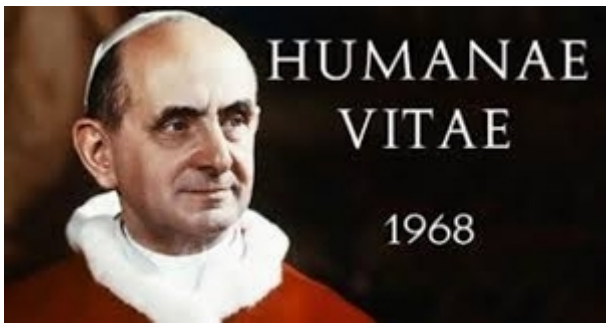

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le *01 juin 2018*

Dans son numéro de juin, La Nef revient sur l'encyclique Humanae Vitae, dont nous fêtons le 50e anniversaire. Encyclique fortement contestée, encore aujourd'hui, même au sein de l'Eglise, il s'agit pourtant d'un enseignement du magistère qui ne peut être remise en cause, comme le souligne le saint pape Jean-Paul II 20 ans plus tard :

LA SAINTE COLÈRE DE JEAN-PAUL II

Depuis 1968, on assiste pourtant à la renaissance régulière de théories selon lesquelles il y aurait des circonstances qui pourraient justifier une attitude contraceptive. Selon ces interprétations, *Humanae vitae* ne promulguerait qu'une norme, une discipline qui devrait être adaptée aux circonstances particulières. Il faudra en venir à une sainte colère de Jean-Paul II où l'on sent l'infatigable défenseur de la vie frémir d'indignation. Le 12 novembre 1988, à l'occasion des vingt ans de la publication d'*Humanae vitae*, le pape affirme avec une autorité définitive : *« Il ne s'agit pas d'une doctrine inventée par l'homme : elle a été inscrite par la main créatrice de Dieu dans la* nature *même de la personne humaine et a été confirmée par lui dans la* révélation. *La remettre en question revient donc à refuser à Dieu lui-même l'obéissance de notre intelligence… Paul VI, en qualifiant l'acte contraceptif d'intrinsèquement illicite, a voulu enseigner que la norme morale est telle qu'elle n'admet pas d'exceptions :* aucune circonstance personnelle ou sociale n'a jamais pu, ne peut et ne pourra jamais justifier un tel acte. »

Et Thibaud Collin montre que nos débats actuels sur la bioéthique sont issus de la même mentalité que celle qui a amenée l'avènement de la pilule contraceptive :

"[...] **À partir du moment où l'on dissocie artificiellement les deux significations de l'acte conjugal, la signification unitive (communion des époux) et la signification procréative, la sexualité peut être considérée dans la seule dimension de la jouissance et de la relation interpersonnelle**. Mais alors, la procréation peut être de même pensée indépendamment de l'union conjugale, même si elle est choisie par le

couple et réalisée à l'intérieur du couple (sans don de gamètes). La « PMA pour toutes » est donc virtuellement contenue dans la logique des lois de 1994 sur la PMA réservée aux couples homme/femme. L'Église a perçu très tôt la logique immanente à ce processus; elle l'a manifestée en 1987 dans un texte de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, Donum vitae, en s'appuyant justement sur Humane vitae. En effet, la logique d'une argumentation et ses conséquences prévisibles se perçoivent à partir des principes énoncés. **Dès 1968, l'Église avait anticipé les racines anthropologiques de la révolution procréatique et son caractère intrinsèquement contraire à la dignité des époux et de l'enfant à naître**. [...]

Il faut également comprendre que la légitimation contemporaine de l'homosexualité, dont la loi Taubira est à la fois la consécration et la clef de voûte, est la conséquence directe de cette même mentalité contraceptive. En effet, **puisque l'acte contraceptif vient séparer les deux significations de l'acte conjugal, la sexualité peut être perçue et vécue dans ses seules dimensions jouissive et relationnelle (au sens où l'acte sexuel est chargé d'exprimer l'amour réduit à une passion et non plus saisi comme un don de soi interpersonnel lui-même fécond).** Il apparaît alors évident que la relation sexuelle entre deux hommes ou entre deux femmes peut assumer ces deux dernières dimensions. **La mentalité contraceptive a donc opéré un basculement anthropologique majeur puisqu'elle a, de fait, créé une nouvelle conception de la sexualité, conception dans laquelle la différence des sexes devient facultative.** D'où le fait qu'aujourd'hui, avec l'introduction massive dans le vocabulaire du concept d'hétérosexualité (chargé de créer une impression de symétrie), voire de bisexualité, la sexualité apparaît comme un domaine en lui-même neutre qui peut ensuite se vivre selon des modalités diverses mais toutes aussi respectables les unes que les autres. Et celui qui refuse d'obtempérer au nouvel ordre sexuel est rapidement accusé d'homophobie.

Humanae vitae est donc plus que jamais un texte fondamental pour penser les défis contemporains. **Ceux qui s'opposent à la « PMA pour toutes » tout en acceptant la PMA pour couples hétérosexuels et la contraception sont fondamentalement incohérents.** Or ce qui est incohérent ne tient pas sur le long terme. [...]"